

## FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 10/02/2021 BOP

### I – DEFINITION DU POSTE

1	<b>ETABLISSEMENT : CENTRE HOSPITALIER DE LA POLYNESIE FRANCAISE</b> Pôle Administratif – Service : Direction de l'administration générale et des sécurités (DAS) – Unité : Sûreté
2	LIBELLE DU POSTE : Responsable de la sûreté
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : Centre Hospitalier de la Polynésie française CHAPITRE : 64                      ARTICLE : 11                      PARAGRAPHE : 22                      CODE POSTE : 2107
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV- Tahiti - Pirae - Taaone
8	<b>FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) :</b> Le responsable de la sûreté définit, supervise, organise et met en œuvre l'ensemble des activités de prévention et les interventions d'assistance et de sûreté des biens et des personnes. Il peut être amené à assurer l'encadrement d'une équipe dédiée.
9	EFFECTIFS ENCADRES                      A                      B                      C                      D                      Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'administration générale et des sécurités
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Mise à disposition d'un DECT (téléphone direct), d'un bureau et du matériel informatique nécessaire
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"><li>- Horaires en journée continue de 7h30 à 15h30 du lundi au jeudi, et 14h30 le vendredi, astreintes éventuelles ;</li><li>- Environnements et situations à risques ;</li><li>- Etroites relations avec les services de soins, le service technique et le service de sécurité incendie ainsi que les forces de sécurité intérieure ;</li><li>- Les candidatures présélectionnées feront l'objet de l'enquête administrative de sécurité prévue à l'article L114-1 du code de Sécurité intérieure ;</li><li>- Poste soumis à habilitation.</li></ul>
13	<b>ACTIVITES PRINCIPALES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer et mettre en œuvre la politique de sûreté de l'établissement ;</li><li>- Paramétrer et exploiter le logiciel de gestion du contrôle d'accès, y compris pour la création de badges ;</li><li>- Exploiter le système de vidéo-protection en cas d'incident ;</li><li>- Assurer la gestion des moyens et des ressources mis à disposition (techniques, financiers, humains) ;</li><li>- Organiser et effectuer le suivi opérationnel des activités et des interventions ;</li><li>- Participer à l'élaboration et la mise en place du plan de prévention, d'analyse et de traitement des risques ;</li><li>- Contrôler l'application des règles et des procédures en vigueur ;</li><li>- Assister les agents ou usagers victimes d'agressions ou de vols ;</li><li>- Apporter informations et conseils aux décideurs, utilisateurs et usagers.</li></ul>
14	<b>ACTIVITES ANNEXES :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Intervenir en cas d'incident ;</li><li>- Organiser et encadrer l'accueil de personnalités ;</li><li>- Effectuer des déplacements ponctuels sur les sites annexes du CHPF.</li></ul>

## II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOIS : REDACTEURS
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Surveillance et sécurité, certification CT CERIC ou équivalente.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Maîtrise des concepts, des équipements et des techniques en matière de sûreté ;			X
	- Maîtrise des systèmes de surveillance et de sécurité ;			X
	- Maîtrise des techniques d'analyse de risques ;		X	
	- Maîtrise et application des règles, des protocoles, et des consignes de sûreté ;			X
	- Maîtrise des logiciels spécifiques (contrôle d'accès, vidéo-protection) ;		X	
	- Rigueur, stratégie et organisation ;			X
	- Management d'équipe ;		X	
	- Savoir fixer des objectifs, en évaluer les résultats et les faire évoluer ;		X	
	- Faire preuve d'anticipation ;			X
	- Gestion des situations conflictuelles, techniques de communication ou de médiation ;		X	
	- Rendre compte.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Minimum 10 ans dans le domaine de la sûreté (privée, publique, armées), dont 5 en protection de sites sensibles ;</li> <li>- Une expérience en milieu hospitalier (sûreté ou autre) constitue un avantage.</li> </ul>
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : logiciels métier
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE SUR LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de s

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :